

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclames. — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

Saumur.
Six mois. 30 fr.
Trois mois. 16
Poste: 8
Six mois. 35 fr.
Trois mois. 18
Poste: 10

On s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 31 AOUT

ILS ONT EU PEUR DE COURBET

La France vient de rendre au glorieux amiral Courbet de magnifiques funérailles nationales. Rarement on a été témoin d'une émotion générale aussi profonde. Le recueillement de la foule était touchant. La France a réellement pleuré la perte de son illustre enfant.

Nous n'avons eu ni parade de sociétés de tout acabit, ni promenades plus ou moins indécentes avec bannières multicolores; la douleur nationale n'a nul souci de telles exhibitions.

Certes, il eût été facile de favoriser l'explosion des sentiments d'admiration et de respect qui couvaient dans toutes les classes de la société pour l'infatigable marin qui a tenu la victoire sous les plis triomphants de notre drapeau, à travers les difficultés de toute nature.

En traversant, à toute vapeur, la France, des Salins d'Hyères à Paris, le cercueil du brave amiral a soulevé un frémissement de patriotisme.

L'aggravement de la République s'est préoccupé de ce sentiment national et, de peur de gêner sa politique de concentration des forces républicaines à la veille des élections, le cabinet Brisson s'est ingénieusement, semble-t-il, à empêcher les manifestations imposantes que notre patriotisme ému eût été impuissant à contenir.

Le pays eût acclamé triomphalement les restes mortels de ce grand soldat, victime des aventures coloniales de l'opportuniste.

En saluant avec une respectueuse émotion celui qui avait couvert de gloire le pavillon français, le peuple n'eût pu maîtriser son indignation; il eût maudit ceux qui avaient sacrifié à une foible politique le soldat de génie dont l'épée nous eût été si précieuse pour l'avenir!

Ces considérations sont si peu inspirées par l'esprit d'opposition à la politique mi-

nistérielle, que nous voyons des feuilles républicaines s'en faire l'écho. Personne n'a pu être témoin de l'accueil indifférent que le gouvernement avait imposé aux restes mortels de l'Amiral et de leur transfert presque clandestin de la gare de Lyon aux Invalides, sans éprouver un patriotique froissement.

Il a été visible pour tous que le gouvernement redoutait de voir le cercueil de l'Amiral traverser les rues de Paris. La manifestation eût été grandiose, émouvante, aussi bien que spontanée, étant connu le patriotisme du peuple de Paris.

Nous l'avons vu, ce même peuple, aussitôt après le défilé des troupes devant le cercueil, se précipiter sur l'esplanade des Invalides en masses compactes pour saluer une dernière fois le vainqueur de Son-Tay et de Fou-Tchéou.

Toujours sous l'empire de cette peur, on avait pris les dispositions aux Invalides, comme aux Salins d'Hyères, pour que la cérémonie nationale n'eût qu'un caractère militaire.

Espérait-on rapetisser ainsi la gloire du brave Amiral? Nous ne le supposons même pas; notre conviction est que le gouvernement a voulu à tout prix éviter les manifestations contre la politique coloniale de la majorité républicaine.

M. Brisson et M. Ferry doivent un beau courage au choléra qui a favorisé leurs petits et inavouables procédés, en empêchant le débarquement à Toulon, où se fut produite certainement une violente explosion du sentiment national.

Le gouvernement de la République n'a pas eu un mot à dire, au milieu des funérailles nationales que la France eût rendu, bon gré mal gré, ceux qui la gouvernent, sans besoin aucun de leur présence officielle.

Nous estimons que le gouvernement a compris la délicatesse de son rôle: en présence du cercueil de la grande et glorieuse victime de la politique coloniale, rien ne convenait mieux au ministère représentant la majorité républicaine que le silence!

EDMOND ROBERT.

Chronique générale.

LES VICTIMES DE LA RÉPUBLIQUE

Dans son discours d'Épinal, M. Jules Ferry a évalué à 750 hommes le chiffre de nos pertes au Tonkin pendant toute la durée des opérations. Notre distingué confrère du *Monde*, M. Louis d'Estampes, vient de publier une fort intéressante brochure où nous trouvons cette réponse au grossier mensonge de l'ex-président du conseil:

Au Tonkin, dit un correspondant du *Temps*, plus de 6,000 hommes sont morts ou ont été rapatriés depuis un an, et l'effectif de l'armée dans les premiers mois était loin d'être aussi considérable qu'il ne l'est actuellement, ce qui fait que la proportion est encore plus strictement significative. Les rapports du général Brière de l'Isle relèvent, d'autre part, que pour la marche sur Lang-Son, sur 28,000 hommes envoyés au Tonkin à cette date, l'effectif disponible n'avait été que de 7,486 hommes à cause du nombre des malades. N'est-ce pas effrayant? A Kelung, sur 4,800 hommes débarqués le 1^{er} octobre 1884, 500 étaient morts en avril 1885. Et combien d'autres ont succombé depuis! Il n'y avait plus assez de cercueils pour les soldats dont les cadavres, cachés sous une couverture, étaient transportés au cimetière et déposés dans la fosse commune de la misère et de l'honneur. En quinze jours, le corps de débarquement était réduit de deux tiers; sur 3,600 hommes, une fois les renforts arrivés, à peine 4,700 hommes pouvaient, le 25 janvier, aller au feu, tremblants de froid et de fièvre. Or, ils ont vaincu 42,000 Chinois après six jours de combats sous la pluie, mais il aurait fallu 10,000 hommes pour chasser l'ennemi de Formose.

D'autre part, dans son excellente brochure: *La République, c'est la guerre*! M. Edmond Bérard évalue, avec chiffres à l'appui, à 4,803 hommes nos pertes pendant le seul

mois de mars 1885. Nous voilà loin de 750 victimes avouées par M. Jules Ferry.

LES MALPROPRETÉS MINISTÉRIELLES

M. Brisson s'est rendu à Bourges samedi dernier. Il est descendu chez M. Peaudercerf, sénateur, son factotum ou plutôt son courtier électoral. Les deux hommes politiques ont organisé un plan de réunion électorale qui consistait à confisquer le suffrage universel dans le Cher, au profit de M. Henri Brisson et de ses amis.

C'est ainsi qu'on a exclu arbitrairement comme délégués trois conseillers généraux républicains dont l'un est M. Eugène Brisson, maire de la ville de Bourges.

Le soir, M. Peaudercerf a proposé cette exclusion à la réunion qui ne l'a pas acceptée. On a fixé au 6 septembre une nouvelle réunion, où tous les républicains seront admis, et où l'on dévoilera le complot organisé.

Voilà comment agissent les hommes qui prêchent partout la concorde! M. Henri Brisson est rentré à Paris.

M. Allain-Targé n'est guère plus heureux. On sait que son nom figure sur la liste opportuniste, où il se trouve en compagnie de deux candidats ouvriers: les citoyens Veysier et Lyonnais. Le premier est un ancien membre de son comité électoral; quant au second il passe pour être un des agents les plus actifs du ministère de l'intérieur.

Les radicaux socialistes, dont M. Allain-Targé était le représentant à la Chambre, se proposent de l'interroger sur son évolution et au sujet de l'inscription sur la liste de ces deux citoyens ouvriers plus que suspects à leurs yeux.

LA PORNOGRAPHIE

Le *Temps* répond ainsi qu'il suit à la note officieuse qui prétend que le gouvernement est désarmé en présence des scandales que la presse républicaine elle-même constate, à Paris et ailleurs, depuis trop longtemps:

yeux se tournent soudain vers la porte d'entrée et s'animent d'une expression singulière d'espérance; mais quand le bruit, s'éloignant et s'affaiblissant par degrés, la replongeait dans les agitations de l'attente et du doute, la jeune femme, abattue, se laissait retomber avec tristesse sur son siège.

Il eût été difficile, au premier abord, de deviner, quelque sagace, quelque clairvoyant que l'on fût, à quelle classe de la société appartenait la belle voyageuse.

A ne considérer que sa toilette, qui était des plus simples, on eût été tenté de la ranger plutôt dans la catégorie des soubrettes que parmi les dames de bonne maison: sa robe de colonnade et ses bottines de cuir napolitain formaient un étrange contraste avec le fichu de velours bleu qui ornait son cou de cygne et le tablier de soie noire négligemment serré autour de la plus charmante taille qui se puisse voir.

Mais si l'on laissait tomber son regard sur la noble et imposante expression de ses traits, sur la distinction toute aristocratique de ses petites mains effilées et blanches, sur tout l'ensemble de sa personne qui révélait la dignité autant que la grâce, sur ce je ne sais quoi en un mot impossible à définir, qui se trouve dans les manières, dans le geste, dans la pose, que les femmes vulgaires ne parviennent jamais à imiter complètement et qui semble être l'apanage exclusif autant que le secret

des personnes de naissance, — alors, dis-je, on était confus de sa première idée, et l'on jugeait que l'inconnue devait être l'héritière de quelque grande famille, habituée des salons de Versailles ou de Trianon.

C'est que la distinction est indépendante de la recherche. Elle se remarque aussi bien sous la bure qu'au milieu des plus riches atours. Marie-Antoinette, habillée en paysanne pour jouer le *Devin du village*, demeurait toujours la reine de France, tandis qu'un rustique enfant de l'Auvergne, paré des habits pompeux de Louis XIV, fût resté quand même un grossier manant.

Tout à coup le marteau de la pendule retomba quatre fois sur le timbre, et ses sons sigus percèrent le cœur de notre héroïne comme autant de coups de poignard.

— Quatre heures déjà! soupira-t-elle, et pas encore de nouvelles!... Mon Dieu! que je souffre!

Elle se leva lentement et alla jusqu'à la porte de la chambre pour mieux entendre si rien ne lui annonçait l'arrivée de quelqu'un bien impatiemment attendu, sans doute. Mais son espoir fut déçu, et brisée par cette longue et cruelle incertitude, elle s'approcha doucement d'un lit qui se trouvait à l'autre bout de la pièce et dans lequel reposait un délicieux petit garçon.

— Pauvre mignon! tu dors sans savoir quel

malheur te menace, fit-elle en s'arrêtant quelques secondes à le contempler en silence.

Deux grosses larmes inondèrent aussitôt ses yeux; puis éprouvant le besoin d'épancher le trop plein de son cœur, elle continua:

— Tu dors d'un sommeil doux et paisible, et celui qui t'a donné le jour veille en proie aux plus déchirantes pensées!... Tu dors, mon enfant, et ton père s'apprête à mourir!... Des hommes barbares l'ont arraché à mes baisers, à ma tendresse, afin de le plonger dans un sombre cachot. Demain; aujourd'hui, peut-être à cette heure même sa tête va rouler sur l'échafaud!...

Le crime qu'il a commis pour mériter cet affreux supplice, a été de servir sa patrie et son roi. On lui reproche d'avoir été vertueux. Voilà la faute qu'on lui impute et qu'on ne lui pardonne jamais!... O mon fils! si ta mère doit succomber à son désespoir et si elle rejoint bientôt son mari au bienheureux séjour, que la voix de Dieu, à défaut de la mienne, crie sans cesse à tes oreilles: Arthur, sois digne de ton nom et rappelle-toi la fin de ton père, car il fut un héros et un martyr.

Les sanglots étouffèrent ses paroles, et ses larmes, jaillissant en abondance, mouillèrent le visage du chérubin. L'enfant s'éveilla et se mit à pleurer. Sa mère l'embrassa alors avec une tendresse infinie, et l'asseyant sur ses genoux, fit taire son propre chagrin pour apaiser l'innocente créature.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)
PAR M. GASTON DE CINTRÉ

LA LETTRE D'ADIEU

A l'un des étages supérieurs de l'Hôtel de la Nation, situé rue des Vieux-Augustins, à Paris, dans une chambre dont l'aménagement était des plus modestes, une jeune femme était dans un fauteuil. La gravité de son attitude annonçait qu'elle était en proie à une préoccupation douloureuse à laquelle aucune pensée riante ne semblait pouvoir faire diversion.

La tête appuyée dans une de ses mains, et le regard fixé sur le cadran d'une pendule Louis XV qui ornait la cheminée, elle remuait machinalement les lèvres comme si elle se fût parlée elle-même, ou qu'un auditeur invisible eût pu l'écouter. Souvent un soupir d'angoisse s'échappait de ses lèvres qui battait avec violence, et parfois une larme, confidente indiscrète de sa souffrance, venait rouler silencieusement le long de sa joue. A certains moments, lorsqu'un bruit de pas se faisait entendre sur l'escalier, vous eussiez vu ses

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ÉLECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

MM.
EUGÈNE BERGER, ancien député.
DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.
CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.
FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.
A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.
JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.
TH. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.
LÉONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2^e étage.
Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 4 heures du matin, et de midi à 4 heures.

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

22^e séance, le jeudi 3 septembre 1885, à 9 heures du matin, au stand de l'École de cavalerie.
Fusil Gras, à 200 mètres.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

ÉLECTION DE JUGES CONSULAIRES.

Les conseillers municipaux de toutes les communes des arrondissements d'Angers et de Saumur se réuniront le dimanche 6 septembre prochain, à l'effet de nommer deux conseillers municipaux pour faire partie de la Commission chargée de préparer la liste des commerçants patentés qui devront concourir à l'élection des juges consulaires.

Par décision de M^r l'évêque et par arrêté ministériel, M. l'abbé Pujo, ancien aumônier au régiment des mobiles de Maine-et-Loire, a été nommé aumônier de la maison centrale de Fontevrauld.

Les candidats à l'engagement conditionnel d'un an étaient cette année au nombre de 4,000, non compris 2,000 bacheliers environ.

Le minimum d'admissibilité sera probablement fixé de 500 à 550 points, ce qui donnerait environ 3,500 à 3,000 admissibles.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

GLORIA VICTIS!

(Suite et fin)

Aux élections du 8 février, Chanzy fut élu député à l'Assemblée nationale par son département (Ardenne), et Jauréguiberry par le sien (Basses-Pyrénées). A Bordeaux, Chanzy, toujours constant dans la force d'un peuple qui ne veut pas être démembré, parla pour la continuation de la guerre; son langage allait convaincre, quand la France fut menacée de nouveau : l'armée de Bourbaki, à laquelle on n'appliquait pas l'armistice, venait de se réveiller en Suisse; et Bourbaki, désespéré de ne pouvoir rien faire d'utile dans l'Est, avait tenté de donner la mort. La France oublia, devant ces désastres successifs, qu'elle pouvait encore trembler un ennemi qui n'était audacieux que parce que la Fortune lui avait donné jusque-là le succès, et désira la fin de la guerre.

Le 1^{er} mars, l'Assemblée (président Jules Grévy) vota la paix dont les préliminaires avaient été signés le 26 février, à Versailles.

On connaît les dures conditions de cette paix. Le 7 mars, l'armée fut licenciée. Le général Le

C'est le 10 septembre que commenceront les épreuves orales.

Suivant le résultat de ces épreuves, le ministre de la guerre fixera le minimum d'admission qui sera compris sans doute entre 4,500 et 4,600 points, de manière à autoriser environ 2,000 à 2,500 jeunes gens à contracter l'engagement conditionnel d'un an après examen.

RENOVI DE LA CLASSE 1880.

Il est probable qu'au lieu de fixer une date pour la libération de la classe de 1880, le ministre de la guerre laissera aux commandants de corps d'armée la faculté de renvoyer dans leurs foyers les hommes de cette classe, au fur et à mesure de l'achèvement des manœuvres d'automne. Dans ce cas, leur départ s'échelonne du 10 au 25 septembre.

LES DÉFICITS

En 1875, nous avons encore de bonnes finances, a dit M. Germain, à la tribune, le 11 juillet dernier; nos budgets étaient en équilibre.

En 1876, le déficit est de 69 millions.
En 1877, — 89 millions.
En 1878, — 336 millions.
En 1879, — 242 millions.
En 1880, — 289 millions.
En 1881, — 579 millions.
En 1882, — 651 millions.
En 1883, — 620 millions.
En 1884, — 670 millions.

D'où en neuf ans, de 1876 à 1884, un DÉFICIT total de

TROIS MILLIARDS 585 MILLIONS.

La *Petite France* a fait une omission dans sa liste des candidats républicains pour le département de Maine-et-Loire. C'est précisément le nom de M. Combiel que la feuille de M. Wilson a laissé de côté.

D'après le *Patriote*, à la réunion de vendredi, sur 415 votants, ont obtenu :

MM. Bury.....	392 voix
Maillé.....	389
Marie-Baudry.....	380
Allain-Targé.....	377
Combiel.....	366
Benoist.....	292
Varrailhon.....	239
Aubelle.....	(acclamation).

En conséquence, MM. Bury, Maillé, Marie-Baudry, Allain-Targé, Combiel, Benoist, Varrailhon, Aubelle, sont proclamés candidats républicains pour le département de Maine-et-Loire.

Nous ferons remarquer que c'est le *Patriote* qui a classé M. Aubelle (acclamation) le dernier. Il paraît donc que cette « acclamation » ne vaut pas 239 suffrages.

A propos de la réunion du 28, le *Petit Courrier* publiait, la semaine dernière, ce programme fantaisiste :

Flô, ministre de la guerre, remercia chaudement, au nom du pays, la deuxième armée de la Loire. « Ce témoignage venu de haut, dit le général Chanzy, n'était que justice. La 2^e armée avait beaucoup souffert et vaillamment combattu. Ses soldats improvisés, comme plus d'un de leurs chefs, pouvaient être fiers d'avoir lutté au milieu de privations sans nombre, de fatigues incessantes, par un hiver des plus rigoureux, contre un ennemi qui, victorieux à Sedan et à Metz, de nos armées régulières, avait bien pu la faire reculer de 50 lieues durant toute cette partie de la campagne, mais l'avait toujours trouvée devant lui et la laissait entière, debout, et les armes à la main, au moment où se signait la paix. Si tant de sang répandu, si tant de souffrances supportées n'ont pu sauver le pays, la résistance héroïque et une retraite à jamais mémorable n'en restent pas moins comme la plus éloquente des protestations d'un grand peuple défendant son honneur, son indépendance; comme le gage le plus assuré de ce qu'il saura faire pour relever sa fortune, pour reprendre sa place et reconquérir son intégralité.

La mission de la 2^e armée était finie. Le 14 mars, de son quartier général de Poitiers, Chanzy dit adieu à son armée par un ordre général duquel nous ne pouvons nous empêcher de relever ce passage vibrant d'amour de la patrie : « Vous pourrez être fiers d'avoir fait partie de la 2^e armée, dont

Grand-Théâtre d'Angers

Vendredi, 28 août prochain, à 1 heure précise de l'après-midi.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

donnée par la troupe du

Maestro ALEXIS CUMULARD

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. Ouverture du *Voyage en Chine*, par la Rédaction du *Patriote*.
2. Le Déficit, stances chantées par M. Benoist.
3. Les Croque-Morts de la République, par MM. Prieur et Bouhier.
4. Chœur des Muets, par MM. Maillé, Bury et Benoist, députés sortants.
5. Le P'tit Bleu, chansonnette, par M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur.

Cinq minutes d'entr'acte pour procéder à l'élection des candidats républicains.

DEUXIÈME PARTIE

6. La Pression Officielle, cavatine pour basse, par M. Norbert-Rodière.
 7. Marlborough s'en va-t-en guerre, par M. Pichard.
 8. V'la qu'ga s'tire ! chansonnette comique, par M. le docteur Guignard.
 9. Carotons l'Electeur, duo-bouffe, par MM. Joanne-Magdelaine et Béchét.
 10. Le Chant du Départ, chœur, par les députés sortants.
- N.-B. — Une quête sera faite pendant le concert au bénéfice de l'Œuvre du Tonkin.

LE GÉNÉRAL SCHMITZ.

On lit dans le *Français* :

« Il y a quelque temps que les journaux républicains n'avaient pris à partie nos généraux, dont on sait que la très-grande majorité leur sont profondément suspects. Ils semblent disposés, en ce moment, à réparer le temps perdu et ils s'attaquent pour commencer au général Schmitz, qui commande à Tours. Ce qu'ils lui reprochent, c'est de réserver toutes ses faveurs aux pires ennemis de la République, et voici les preuves qu'ils en donnent : « On nous cite, » disent-ils, deux officiers supérieurs de » cavalerie de la garnison de Tours, qui » n'avaient pu jusqu'ici passer généraux, » en raison de leur note politique, et que le » général Schmitz a couverts de sa haute » protection. » Ce qui équivaut évidemment à dire que le général Schmitz a fait ce qui dépendait de lui pour faire rendre justice à deux officiers de valeur dont on cherchait à empêcher l'avancement, non pas parce qu'ils étaient incapables de rendre des services au pays dans des grades plus élevés, mais uniquement parce que l'on doutait de leur enthousiasme pour la République. S'il en est ainsi, on ne peut que féliciter ce commandant de corps d'avoir compris que le respect des droits des officiers et l'intérêt de l'armée devaient passer avant la satisfaction des passions républicaines. »

ANGERS.

Samedi, le tribunal correctionnel a jugé l'affaire du jardin du Mail.

M. de Coince, ancien huissier à Nantes, qui, le 40 août dernier, avait tiré un coup de revolver sur son cousin, M. de Beauvois, a été condamné à 8 mois de prison.

Les trois bataillons du 125^e de ligne, qui doivent prendre part aux grandes manœuvres, quitteront Poitiers, musique en tête, vendredi prochain, 4 septembre, à 6 heures du matin, pour se rendre à Mirebeau, Loudun, où ils feront séjour, Richelieu, etc.

Le 2, la compagnie du 125^e qui doit relever les deux compagnies actuellement à Thouars, partira de Poitiers et couchera à Mirebeau.

Le même jour, les deux batteries du 33^e d'artillerie, qui doivent prendre part aux manœuvres, quitteront Poitiers et iront coucher à Mirebeau.

FIN DE L'ODYSSÉE D'UN LION

Le lion échappé des voitures de la ménagerie d'Anvers, près de Saint-Michel-Chef-Chef, et dont nous avons l'autre jour raconté la disparition, a été retrouvé aux environs de la plage de Saint-Brévin.

Quatre baïonniers, conduits par M. Maurice Vidal, ont tiré sur le lion Sultan huit coups de fusil.

Trois balles ont occasionné des blessures mortelles, et l'animal n'a pas tardé à expirer.

Sultan va être empaillé et conservé à l'hôtel du Chalet.

Publications de mariage.

Vrain-Émile-Léon-Henri-Louis Lange, ingénieur civil, de Courbevoie, et Clotilde Lange, sans profession, de Saumur.

Alexandre-Marie-Napoléon Goutard, tailleur d'habits, de Saumur, et Julienne-Émilie Hubert, sans profession, de Huismes (Indre-et-Loire).

François-Édouard Beaupuis, cocher, et Louise-Marie Cret, cuisinière, tous deux de Saumur.

Louis Tessier, cultivateur, de Montreuil-Bellay, et Marie-Louise Collet, domestique, de Saumur.

AVIS AUX CHASSEURS. — Repas chauds instantanés. — La maison Georges Douesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, vient de recevoir un assortiment de conserves de Civet de lièvre, — Perdrix aux choux, — Bœuf à la mode, — Tête de veau tortue, — Poule sautée aux champignons, — Saucisses fraîches, — Tripes à la mode de Caen. — A chaque boîte est adaptée une lampe garnie d'esprit de vin avec mèche, ce qui permet de chauffer en quelques minutes, n'importe où on se trouve — et sans le secours d'aucun ustensile — l'aliment qu'elle renferme.

M. GUSTAVE GARREAU a l'honneur de prévenir les personnes qui étaient en relation avec M. HOUDIA-FOUQUEREAU, de Chinon, qu'il vient de prendre sa suite d'affaires et qu'il continuera son même genre de commerce.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

» les efforts, s'ils n'ont pas abouti au succès que vous avez poursuivi avec tant d'opiniâtreté, ne resteront pas sans gloire pour le pays dont ils ont contribué à sauver l'honneur. L'histoire racontera ce que vous avez fait. L'ennemi lui-même s'honorera en vous rendant justice.

» Vous allez rejoindre vos foyers, vos garnisons; conservez inébranlable votre dévouement au pays. Quant à moi, mon plus grand honneur est de vous avoir commandés, mon plus vif désir est de me retrouver avec vous chaque fois qu'il s'agira de servir la France. »

Terminons cette étude des opérations de la 2^e armée par quelques réflexions tombées de la plume du général Chanzy sur les moyens de revenir grands et forts dans l'avenir :

« Les événements auxquels nous venons d'assister s'établissent d'une façon dès à présent irréfutable, qu'une nation n'est sûre de son indépendance et réellement forte que si son organisation militaire est sérieuse, complète et puissante; Changeons et fortifions notre système militaire; mettons-nous à l'œuvre sans perdre de temps. Rompons avec les traditions du passé, respectables sans doute, puisque c'est à elles que notre pays doit sa grandeur et sa gloire que nos malheurs présents ne peuvent faire oublier, mais qui ne suffisent plus à l'époque actuelle où tout est

» fatalement transformé. »

L'héroïque Chanzy est mort le 5 janvier 1883. La France a compris qu'elle faisait une immense perte; aussi a-t-elle voulu immortaliser son héros en le plaçant, hier, comme vedette, à la frontière de l'Est; et en le faisant aujourd'hui dominer ce majestueux et dramatique monument à l'Armée de la Loire...

Mais en France il naît des braves de la cendre des braves; et notre passé nous répond de notre avenir.

A l'heure du danger, la Patrie ne manquera pas de vaillants chefs à qui confier son drapeau. Elle retrouvera le chemin de la victoire.

RAOUL BONNETY,
de la Société des Gens de lettres,
Officier d'Académie.

Un républicain du Midi est invité à dîner par son préfet qui lui offre du bon vin.
— Prenez-vous de l'eau ?
— Quelquefois, monsieur le préfet, pour me laver les mains.

Un plaideur était furieux contre un juge qui lui faisait perdre son procès : « C'est une olive, disait-il. — Non, puisqu'il a une cravate blanche. — Qu'est-ce que cela fait ? — Vous ne savez donc pas que, dans le monde, la cravate blanche est ce qui distingue l'homme de loi.

BON MARCHÉ
Sans précédent

TOURNÉE COMMERCIALE

ASSORTIMENTS
Considérables

GRANDS MAGASINS DU LOUVRE

DE NANTES

Actuellement rue d'Orléans, 55, à Saumur

MISE EN VENTE EXCEPTIONNELLE POUR LE COMPTE DES FABRIQUES

D'une quantité considérable de Toiles, Tapis et Tissus en tous genres, provenant du trop plein de leurs réserves, dont les stocks se chiffrent par millions.

L'itinéraire de cette importante maison étant fixé d'avance, elle ne séjournera qu'un temps limité à Saumur,

Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur,
rue Cendrière, n° 12,
et de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay
(Maine-et-Loire).

A VENDRE

Par licitation, aux enchères publiques,

Le **Lundi 21 Septembre 1885**, à midi, en l'étude de
M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

LA BELLE PROPRIÉTÉ

DU CHATEAU DE LA SALLE

Située à deux kilomètres de Montreuil-Bellay,
arrondissement de Saumur

Cette propriété comprend :

1° Un **CHATEAU** avec ses dépendances, grandes écuries et remises, cour d'honneur, terrasses, jardins, bosquets, bois et chapelle.

La rivière du Thouet coule au bas des jardins du Château. Une avenue conduit à la route de Saumur à Bordeaux. La gare du chemin de fer de l'État est à 3 kilomètres.

2° La **METAIRIE** du Château, vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, prés et vignes.

Cette propriété comprend, dans son ensemble, 40 hectares 64 ares 40 centiares.

Mise à prix : **150,000 francs.**

S'adresser, pour les renseignements :

- 1° A M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay ;
- 2° A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente ;
- 3° A M^e LECOY, avoué co-licitant ;
- 4° A M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay, pour visiter la propriété.

Étude de M^e GAUTIER, notaire
à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le **dimanche 6 septembre 1885**, à midi.

2 CAVES

Avec Pressoir et Puits.

Situées à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 15, Ayant appartenu à la famille BONNE-MÈRE.

Ces caves sont de plein pied avec la rue et peuvent être vendues séparément au gré des amateurs. Sur la mise à prix de 400 francs l'une.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE

FONDS DE CHAPELLE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

A VENDRE

UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Situé place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

91, Rue de Rivoli
et 9, Boulevard de la Madeleine
PARIS

Produit
de 1^{re} Qualité

CHOCOLAT MASSON

Avis

Demandez toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

A VENDRE

Ou à Louer

MAISON

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, n° 6.

16 PAONS

Mâles et femelles

A VENDRE

S'adresser à M. RENARD, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (534)

A VENDRE OU A LOUER

En totalité ou par parties

UN JARDIN

Situé près le pensionnat de la Retraite.

S'adresser à M. LAUNAY-MICOUILLAU.

A CÉDER

DE SUITE

ÉPICERIE

Mercerie

Dans une des principales rues.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un bon cocher, connaissant un peu le service d'intérieur de maison.

S'adresser chez M. Bouvier fils, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (730)

ON DEMANDE un employé et un apprenti pour MM. BACHET et PINET, rue de la Comédie.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie. (514)



Saumur, imp. P. GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																						
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR										
Heures	Minutes	Type	Arrivée	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Direct soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir						
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.		6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10		3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	9 41		
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)		6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	»	5 33	9 06	1 35	6 56	9 26	12 18	6 20	9 51		
9	19	matin, omnibus-mixte.		6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	7 12	10 20	2 16	5 28	8 54	»	»	5 42	9 15	1 34	7 05	9 33	12 25	6 28	10 00		
1	25	soir, —		6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39											
2	32	express, —																								
7	15	omnibus, —																								
10	36	(s'arrête à Angers).																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.										
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.		6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	7 07	9 21	»	7 07	9 21	»	4 37	»	»	»	»	»	
8	21	omnibus, —		6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	8 23	2 51	9 55	8 23	2 51	9 55	8 27	3 4	10 14	8 27	3 4	10 14	
9	37	express, —		7 02	8 01	2 11	4 51	8 51	6 07	9 21	»	4 37	»	9 27	3 54	11 1	9 27	3 54	11 1	9 27	3 54	11 1	9 27	3 54	11 1	
12	48	soir, omnibus-mixte.		7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	9 53	4 24	11 27	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	6 49	9 45	1 52	5 04	
4	44	—		7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	10 38	4 56	12 1	8 27	3 54	11 1	9 27	3 54	11 1	9 27	3 54	11 1	
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)																								
10	24	express-poste.																								
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																										

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.